

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
2 juin 2021**

---

**Séance extraordinaire du 2 juin 2021**

---

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue par visioconférence, le mercredi 2 juin 2021 à 20 h 25, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Clément Brisson, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**2021-06-675**      **Avis de convocation**

Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de renoncer à l'avis de convocation de la présente séance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Moment de réflexion**

Un moment de réflexion est tenu.

**2021-06-676**      **Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter l'ordre du jour.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Intérêts pécuniaires**

Monsieur le maire Patrick Bonvouloir déclare qu'il a un intérêt pécuniaire particulier par rapport aux dossiers de DIHR et qu'il s'abstiendra de participer aux délibérations concernant ces dossiers et de voter.

**2021-06-677**      **Journalier : embauche**

Considérant qu'un appel de candidatures a été publié pour le poste de journalier;

Considérant les candidatures reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'embaucher Monsieur Sébastien Pothier à titre de journalier;
- d'approuver le document intitulé « Conditions de travail – Sébastien Pothier – 7 juin 2021 ».

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
2 juin 2021**

**2021-06-678      Camion : achat**

Considérant l'embauche d'un journalier;

Considérant la nécessité d'acquérir un deuxième véhicule;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser l'achat et le paiement d'un camion de marque Toyota, modèle Tacoma 2021 et d'une garantie 84 mois/200 000 km à Déry Toyota, au montant de 45 753 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-679      Remorque : achat**

Considérant qu'une remorque est nécessaire pour la réalisation de divers travaux de voirie;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser l'achat et le paiement d'une remorque de marque Laroche à Joly Remorque, au montant de 5 362 \$ plus taxes ainsi que des frais de transit.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-680      Couvre-caisse : achat**

Considérant l'achat d'un nouveau camion;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser l'achat d'un couvre-caisse pour le nouveau camion à Décor Auto Papineau inc., pour la somme de 419 \$ plus taxes incluant la pose.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR)**

Monsieur le maire Patrick Bonvouloir déclare qu'il a un intérêt pécuniaire particulier par rapport aux dossiers impliquant Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) et s'abstient de participer aux délibérations sur ces dossiers et de voter.

**2021-06-681      Sortie 48 – Prolongement de la fibre optique : mandat à DIHR**

Considérant le projet de la Municipalité de prolonger le réseau de fibre optique appartenant à Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) pour desservir le secteur de la Sortie 48 de l'autoroute 10;

Considérant que la MRC du Haut-Richelieu octroie une aide financière à la Municipalité d'un maximum de 160 000 \$ pour ledit projet;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de mandater DIHR pour l'évaluation des coûts de prolongement de la fibre optique pour desservir le secteur de la Sortie 48 de l'autoroute 10.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers,  
le maire n'ayant pas participé aux délibérations et n'ayant pas voté**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
2 juin 2021**

**2021-06-682      Changement de serveur - courriels : mandat à DIHR**

Considérant que pour des fins de sécurité, il est nécessaire de changer de serveur pour les courriels de la Municipalité;

Considérant l'offre de Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR);

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de retenir les services de DIHR pour le transfert de serveur pour les courriels de la Municipalité et pour l'achat des licences pour un montant de 1 137,15 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers,  
le maire n'ayant pas participé aux délibérations et n'ayant pas voté**

**2021-06-683      Antenne « Wifi » : mandat à DIHR**

Considérant que l'antenne d'accès sans fil à internet (Wifi) au bureau municipal doit être remplacée;

Considérant l'offre de Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR);

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser l'achat et l'installation d'une antenne de DIHR pour un montant de 432 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers,  
le maire n'ayant pas participé aux délibérations et n'ayant pas voté**

**2021-06-684      Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose de lever la séance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 juin 2021**

---

**Séance ordinaire du 7 juin 2021**

---

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue par visioconférence, le lundi 7 juin 2021 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**Moment de réflexion**

Un moment de réflexion est tenu.

**2021-06-685**

**Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retrait du point	15	Génératrice : vente
Ajout du point	23.1	Canada Français : cahier « Vie de quartier »

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-686**

**Procès-verbaux de mai 2021**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des procès-verbaux des séances tenues en mai 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 3 mai 2021 et de la séance extraordinaire tenue le 17 mai 2021, tels que rédigés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-687**

**Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 7 juin 2021;

Considérant que le compte suivant est ajouté :

Petite Caisse – jeux de fer	320,00 \$
-----------------------------	-----------

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 161 340,56 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 juin 2021**

2021-06-688

**Règlement 2021-449-1 modifiant le Règlement 2019-449 sur la gestion contractuelle**

Considérant que le Règlement numéro 2019-449 sur la gestion contractuelle a été adopté par la Municipalité le 1<sup>er</sup> avril 2019, conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* (ci-après appelé « CM. »);

Considérant que la *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions* (L.Q. 2021, chapitre 7) a été sanctionnée le 25 mars 2021;

Considérant que dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, l'article 124 de cette loi prévoit que pour une période de trois (3) ans, à compter du 25 juin 2021, les municipalités devront prévoir des mesures afin de favoriser les entreprises québécoises pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumission publique;

Considérant qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé et présenté lors de la séance ordinaire du 3 mai 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'adopter le Règlement 2021-449-1 modifiant le Règlement 2019-449 sur la gestion contractuelle.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

(Le texte du Règlement 2021-449-1 peut être consulté aux archives de la Municipalité.)

Avis de motion

**Règlement 2021-357-3 amendant le Règlement 2006-357 relatif au plan d'urbanisme afin d'agrandir l'affectation mixte**

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement numéro 2021-357-3 amendant le Règlement 2006-357 relatif au plan d'urbanisme afin d'agrandir l'affectation mixte (secteur de la rue Bonvouloir).

Le premier projet de Règlement numéro 2021-357-3 est déposé et présenté.

2021-06-689

**Règlement 2021-357-3 amendant le Règlement 2006-357 relatif au plan d'urbanisme afin d'agrandir l'affectation mixte**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le Règlement relatif au plan d'urbanisme 2006-357;

Considérant que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement relatif au plan d'urbanisme;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter le projet de Règlement numéro 2021-357-3 amendant le Règlement numéro 2006-357 relatif au plan d'urbanisme afin d'agrandir l'affectation mixte.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 juin 2021**

**2021-06-690**      **Règlement 2021-357-3 : consultation publique**

Considérant l'état d'urgence sanitaire en vigueur en lien avec la COVID-19;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de décréter qu'une consultation écrite sera tenue concernant le Règlement 2021-357-3, conformément aux directives du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Avis de motion**      **Règlement 2021-358-12 amendant le Règlement 2006-358 relatif au zonage afin de créer la zone Mic-4**

Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement numéro 2021-358-12 amendant le Règlement 2006-358 relatif au zonage afin de créer la zone Mic-4.

Le premier projet de Règlement numéro 2021-358-12 est déposé et présenté.

**2021-06-691**      **Règlement 2021-358-12 amendant le Règlement 2006-358 relatif au zonage afin de créer la zone Mic-4**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le Règlement de zonage 2006-358;

Considérant que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'adopter le premier projet de Règlement numéro 2021-358-12 amendant le Règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de créer la zone Mic-4.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-692**      **Règlement 2021-358-12 : consultation publique**

Considérant l'état d'urgence sanitaire en vigueur en lien avec la COVID-19;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de décréter qu'une consultation écrite sera tenue concernant le Règlement 2021-358-12, conformément aux directives du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Liste de la correspondance**

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 7 juin 2021.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 juin 2021**

**2021-06-693**

**24, rue des Frênes : déplacement d'un lampadaire**

Considérant la lettre reçue le 6 mai 2021 de Monsieur Alain Godin, propriétaire du 24, rue des Frênes, demandant la réparation et le déplacement du lampadaire situé devant sa propriété;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de procéder à la réparation du lampadaire;
- d'informer Monsieur Godin qu'une estimation des coûts pour le déplacement du lampadaire lui sera soumise et que suite à son acceptation, les travaux pourront être effectués à ses frais.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-694**

**Canadien Pacifique : projet de changement opérationnel**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre datée du 7 mai 2021 de Monsieur Michael Piovesan, ingénieur chargé de projets au Canadien Pacifique, concernant le projet de changement opérationnel au CP Mile 11.65 (8<sup>e</sup> Rang) et 10.57 (9<sup>e</sup> Rang) de la Subdivision Adirondack et de la demande de renonciation au délai prévu dans l'avis des travaux projetés;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de confirmer que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville ne s'oppose pas aux travaux décrits dans l'avis;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer la demande de renonciation pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapport financier et rapport du vérificateur 2020**

Le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2020 préparés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton sont déposés.

Le rapport financier, incluant le rapport du vérificateur, ainsi que le *Sommaire de l'information financière consolidée* seront déposés sur le site Internet de la Municipalité.

**Rapport aux citoyens**

Monsieur Patrick Bonvouloir, maire, donne lecture du *Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur* de l'année 2020.

Le rapport sera publié dans le prochain bulletin municipal et sur le site Internet de la Municipalité.

**2021-06-695**

**Bulletin municipal La Flûte : publicité**

Considérant que les membres du Conseil désirent prolonger la période au cours de laquelle les commerces et entreprises de la Municipalité peuvent faire paraître leur publicité gratuitement dans le bulletin municipal (réf. résolution 2021-03-564);

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 juin 2021**

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de permettre aux commerces et entreprises de la Municipalité de faire paraître gratuitement leur publicité dans le bulletin municipal La Flûte jusqu'au 30 septembre 2021. Une page par bulletin, en noir et blanc.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-696**

**Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes**

Considérant la lettre datée du 17 mai 2021 de la MRC du Haut-Richelieu ayant pour objet « Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes – Procédures 2021 »;

Considérant que la Municipalité doit transmettre, s'il y a lieu, à la MRC du Haut-Richelieu, au plus tard le 2 juillet 2021, la liste des immeubles en prévision de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales fixée au 21 octobre 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser la préparation de la liste des immeubles pour lesquels les taxes antérieures à 2021, pour un montant supérieur à 100 \$, n'ont pas encore été payées;
- d'autoriser la transmission de la liste à la MRC du Haut-Richelieu au plus tard le 2 juillet 2021;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à ne pas inscrire sur la liste les immeubles pour lesquels elle aura reçu des chèques postdatés encaissables au plus tard le 10 décembre 2021 couvrant les taxes municipales antérieures à 2021, les intérêts et les frais calculés en date du dernier chèque postdaté, ceci ne s'appliquant pas aux immeubles pour lesquels l'encaissement d'un chèque a causé des problèmes antérieurement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-697**

**Marge de crédit : Rang de la Rivière Ouest et 8<sup>e</sup> Rang**

Considérant le contrat accordé pour les travaux de voirie et de réhabilitation de ponceaux dans le rang de la Rivière Ouest et le 8<sup>e</sup> Rang;

Considérant que la Municipalité a obtenu une aide financière maximale de 1 600 897 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Considérant que le Règlement d'emprunt 2021-455 afin de financer l'aide financière octroyée qui sera versée sur une période de 10 ans a été approuvé et est en vigueur;

Considérant que la Municipalité doit financer à court terme le coût des travaux avant de compléter le financement à long terme;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 juin 2021**

- de demander une marge de crédit d'un montant de 1 601 000 \$ à la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tous les documents relatifs à la marge de crédit demandée.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-698**

**Marge de crédit : 8<sup>e</sup> Rang, rang des Écossais, montée de Versailles**

Considérant le contrat accordé pour les travaux de voirie sur le 8<sup>e</sup> Rang, le rang des Écossais et la montée de Versailles;

Considérant qu'une programmation de travaux a été déposée et acceptée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la réalisation de ces travaux;

Considérant que la Municipalité doit financer à court terme le coût des travaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de demander une marge de crédit d'un montant de 616 000 \$ à la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tous les documents relatifs à la marge de crédit demandée.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-699**

**Employés municipaux : rémunération 2021**

Considérant que les membres du Conseil désirent réviser les conditions salariales des employés municipaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'approuver le contenu du tableau concernant la révision salariale des employés municipaux, effective à compter du 7 juin 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-700**

**Brigadière : rémunération lors de journée de grève**

Considérant que lors des journées de grève des enseignants, la brigadière scolaire est privée de sa rémunération habituelle;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser le paiement de la rémunération habituelle à la brigadière scolaire lors des journées de grève.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 juin 2021**

**2021-06-701**

**Vote par correspondance**

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article 582.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le ministre peut, par règlement, établir les modalités selon lesquelles peut être exercé, par correspondance, le droit de vote d'une personne qui est inscrite comme électeur ou personne habile à voter sur la liste électorale ou référendaire à un autre titre que celui de personne domiciliée;

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article 659.4 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, une résolution doit être prise au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet de l'année civile où doit avoir lieu une élection générale ou, s'il s'agit d'une élection partielle, au plus tard le quinzième jour suivant celui où le Conseil a été avisé du jour fixé pour le scrutin. Dans le cas d'un scrutin référendaire, cette résolution doit être prise lors de la séance du Conseil au cours de laquelle doit être fixée la date du scrutin. Les mêmes règles s'appliquent à une résolution dont l'objet est de résilier une résolution antérieure;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'utiliser le vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-702**

**Bâtiments municipaux : unités de climatisation et de chauffage – contrat d'entretien**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des contrats proposés par la firme Leprohon inc. pour l'entretien préventif des systèmes de climatisation et de chauffage, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022, comme suit :

- Bureau municipal : 688 \$ plus taxes;
- Centre municipal : 1 064 \$ plus taxes;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'accorder les contrats d'entretien préventif des systèmes de climatisation et de chauffage du bureau municipal et du Centre municipal à la firme Leprohon inc., pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022, le tout pour un montant de 1 752 \$ plus taxes;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les deux contrats pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-703**

**Énergir : servitude lot 4 391 688 (538, rue Principale)**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet d'acte de servitude d'Énergir afin d'installer, de construire, d'exploiter, d'entretenir, de placer, remplacer, maintenir et d'inspecter des canalisations pour la transmission ou la distribution du gaz naturel sur le lot 4 391 688 (538, rue Principale) appartenant à la Municipalité;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 juin 2021**

Considérant qu'Énergir offre la somme de 2 200 \$ pour l'acquisition d'une servitude permanente et de 2 000 \$ pour l'utilisation de l'aire de travail temporaire et/ou pour tous les autres dommages causés à l'immeuble;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'informer Énergir que la Municipalité est prête à accorder les servitudes demandées, mais pour la somme de 4 400 \$ pour la servitude permanente et de 4 000 \$ pour la servitude temporaire.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-704**

**Rue Bonvouloir : asphalte recyclé**

Considérant que par la résolution 2021-05-667 le Conseil municipal a autorisé l'achat de 200 voyages d'asphalte recyclé mélangé destinés au rang du Vide;

Considérant que la rue Bonvouloir pourrait également profiter de cet asphalte;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser qu'une partie de l'asphalte recyclé soit utilisée pour la rue Bonvouloir.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-705**

**Rue Bonvouloir : conduite pluviale**

Considérant qu'une conduite pluviale située sur un terrain privé de la rue Bonvouloir sert à égoutter la rue;

Considérant que le propriétaire du terrain demande que la conduite soit localisée, car il projette d'effectuer des travaux sur son terrain;

Considérant que cette conduite pluviale doit être conservée jusqu'à la réalisation des travaux d'infrastructure de la rue, travaux reportés en 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat de localisation de la conduite pluviale à Services Infraspec inc. pour un montant maximal de 2 000 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Emplois d'été Canada**

Les membres du Conseil sont informés qu'une subvention de 3 242 \$ est accordée à la Municipalité dans le cadre du Programme Emplois d'été Canada.

**2021-06-706**

**Vidéotron : demandes de consentement**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des demandes de consentement de Vidéotron pour l'installation de câbles et d'équipement sur des structures aériennes existantes, projets :

- 7317841
- 7317842
- 7317843
- 7317844
- 7317987-2241

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 juin 2021**

- 7348018
- 7348021

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les demandes de consentement pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-707**

**Énergir : demande de consentement**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de consentement d'Énergir pour effectuer des coupes exploratoires et forages verticaux sur le chemin Lebeau et sur le terrain de la station de pompage;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer la demande de consentement pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-708**

**Pompes doseuses : remise à neuf et pièces**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du courriel daté du 25 mai 2021 de Cycleau Environnement pour la remise à neuf de 2 pompes doseuses au réservoir (eau potable) et de 2 pompes doseuses aux étangs (eaux usées);

Considérant l'estimation reçue pour la fourniture des pièces nécessaires à la remise à neuf des pompes;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser l'achat des pièces de Pierre Bertrand, selon l'estimation datée du 18 mai 2021, le tout pour un montant maximal de 2 085,75 \$ plus taxes pour la remise à neuf des pompes doseuses.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers,**

**16, rue Bonvouloir : demande de dérogation mineure**

La demande de dérogation mineure pour permettre l'agrandissement du bâtiment existant d'une hauteur de 22,25 mètres alors que le règlement de zonage permet une hauteur maximale de 9 mètres, pour le bâtiment situé au 16, rue Bonvouloir; est présentée.

Les membres du Conseil répondent à la question reçue par courriel.

**2021-06-709**

**16, rue Bonvouloir : demande de dérogation mineure**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie d'une demande de dérogation mineure pour permettre l'agrandissement du bâtiment existant d'une hauteur de 22,25 mètres alors que le règlement de zonage permet une hauteur maximale de 9 mètres, pour le bâtiment situé au 16, rue Bonvouloir;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 juin 2021**

Considérant que l'immeuble visé est situé en zone mixte commerciale et industrielle (Mic-3), selon le plan de zonage de la Municipalité;

Considérant les critères d'évaluation des demandes de dérogation mineure;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (réf. résolution U2021-05-120);

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accorder la dérogation mineure, telle que présentée.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-710**

**Élevage porcin : rapport de la Commission**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport de la Commission créée pour l'étude de la demande de permis en vue de l'implantation d'un nouveau lieu d'élevage de porcs-engraissement au 908, rang de la Rivière Est appartenant à Ferme Daigneault SENC.;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'adopter le rapport de la Commission.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-711**

**Élevage porcin : permis**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport et de la recommandation de la Commission créée pour l'étude de la demande de permis en vue de l'implantation d'un nouveau lieu d'élevage de porcs-engraissement au 908, rang de la Rivière Est appartenant à Ferme Daigneault SENC.;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser la délivrance du permis tel que demandé, et ce, sans aucune condition.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-712**

**Rue des Frênes : pavage des aires de stationnement**

Considérant que par la résolution 2019-12-257 la Municipalité confirmait que les travaux de pavage de la rue des Frênes s'effectueraient au cours de l'année 2020 et que les travaux de pavage des aires de stationnement devraient être réalisés au plus tard à la fin de l'automne 2021;

Considérant que le projet de développement domiciliaire de la phase 2 du secteur de la rue des Frênes n'a pas encore débuté;

Considérant que les travaux de pavage de la rue des Frênes sont reportés;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de rescinder la résolution 2019-12-257.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 juin 2021**

**2021-06-713**

**Vente de garage**

Considérant que par la résolution 2021-04-607 la Municipalité interdisait la tenue de ventes de garage;

Considérant les nouvelles directives de la santé publique;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de rescinder la résolution 2021-04-607.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-714**

**Gestim : contrat**

Considérant que le contrat avec la firme Gestim Inc. se renouvelle automatiquement à moins d'un avis contraire de la part de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'aviser la firme Gestim que le contrat en vigueur ne sera pas renouvelé et prendra fin le 18 août 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapport des permis**

Le rapport des permis émis pour le mois de mai 2021 est déposé au Conseil.

**2021-06-715**

**Politique de location**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des modifications apportées à la grille des tarifs de location des bâtiments et des terrains municipaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver les modifications proposées.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-716**

**Projet ados**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de concours d'arts visuels pour les adolescents de 12 à 17 ans;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'approuver le projet et d'autoriser une dépense de 150 \$ pour la réalisation dudit projet.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-717**

**Projet aînés**

Considérant que grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) et considérant le contexte d'urgence actuel dû à la pandémie et à ses conséquences sur la santé des personnes âgées, Espace MUNI invite les municipalités à

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 juin 2021**

présenter des initiatives visant l'adoption ou le maintien de saines habitudes de vie chez les personnes âgées;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des projets proposés;

Considérant que la Municipalité désire bénéficier d'un soutien financier pour la réalisation de ces projets;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver les projets proposés et d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tous les documents relatifs à la demande de financement présentée dans le cadre de l'appel de projets de soutien financier aux municipalités.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-718**

**Fête nationale : commandite de Desjardins**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la convention de partenariat de la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu pour le versement d'une subvention de 500 \$ dans le cadre de l'organisation des activités de la Fête nationale;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'approuver la convention et d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer ladite convention pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Camp de jour**

Les membres du Conseil sont informés qu'à ce jour, 31 enfants sont inscrits au camp de jour de l'été 2021.

**2021-06-719**

**Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : états financiers 2020**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des états financiers des Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. pour l'année 2020, préparés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'approuver les états financiers 2020, tels que déposés;
- d'autoriser Monsieur Patrick Bonvouloir, maire et Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les documents relatifs aux états financiers, aux rapports et déclarations des Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. pour l'année 2020.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapports du maire et des comités**

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
7 juin 2021**

2021-06-720

**Canada Français : cahier « Vie de quartier »**

Considérant la baisse d'achalandage des commerces de Sainte-Brigide-d'Iberville en raison des travaux de voirie effectués par le Ministère des Transports sur la Route 104;

Considérant que les membres du Conseil désirent promouvoir les commerces ouverts au public;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser une dépense maximale de 1 000 \$ pour l'achat d'une page de publicité dans le cahier « Vie de quartier » du Journal le Canada Français et d'inviter les commerces ouverts au public qui le désirent à transmettre leur publicité, en format carte d'affaires, à la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Questions**

La Municipalité n'a reçu aucune question de la part des citoyens.

2021-06-721

**Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
14 juin 2021**

---

**Séance extraordinaire du 14 juin 2021**

---

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue par visioconférence, le lundi 14 juin 2021 à 20 h 30, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Clément Brisson, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**2021-06-722**

**Rang de la Rivière Ouest et 8<sup>e</sup> Rang : clause d'ajustement de bitume**

Considérant la clause d'ajustement du bitume au contrat des travaux de voirie et de réhabilitation de ponceaux dans le rang de la Rivière Ouest et le 8<sup>e</sup> Rang;

Considérant que le coût du bitume a augmenté au cours des dernières semaines et que le coût final pour ce contrat sera établi en date de la réalisation des travaux;

Considérant qu'à ce jour, l'augmentation du coût au contrat est évaluée à 176 441,44 \$;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser une dépense supplémentaire au contrat en fonction du coût du bitume, dépense supplémentaire évaluée en date du 14 juin 2021 à 176 441,44 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-723**

**8<sup>e</sup> Rang, rang des Écossais, montée de Versailles : clause d'ajustement de bitume**

Considérant la clause d'ajustement du bitume au contrat des travaux de voirie sur le 8<sup>e</sup> Rang, le rang des Écossais et la montée de Versailles;

Considérant que le coût du bitume a augmenté au cours des dernières semaines et que le coût final pour ce contrat sera établi en date de la réalisation des travaux;

Considérant qu'à ce jour, l'augmentation du coût au contrat est évaluée à 171 087,37 \$;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser une dépense supplémentaire au contrat en fonction du coût du bitume, dépense supplémentaire évaluée en date du 7 juin 2021 à 171 087,37 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
14 juin 2021**

**2021-06-724**     **Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. :  
activités 2021**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du calendrier des activités du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. pour l'année 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'approuver les activités équestres du Festival pour l'année 2021, à savoir :

19 et 20 juin  
2, 3 et 4 juillet  
30, 31 juillet et 1<sup>er</sup> août  
13, 14 et 15 août  
27, 28 et 29 août  
3, 4 et 5 septembre

le tout en respectant l'entente de location signée à cet effet, entre autres, le dépôt d'un chèque de 2 500 \$ à titre de garantie et les documents d'assurance. Les états financiers ont également été déposés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-725**     **Énergir : servitude lot 4 391 688 (538, rue Principale)**

Considérant que par la résolution 2021-06-703, la Municipalité indiquait qu'elle était prête à accorder les servitudes demandées par Énergir afin d'installer, de construire, d'exploiter, d'entretenir, de placer, remplacer, maintenir et d'inspecter des canalisations pour la transmission ou la distribution du gaz naturel sur le lot 4 391 688 (538, rue Principale) appartenant à la Municipalité pour la somme de 4 400 \$ pour la servitude permanente et de 4 000 \$ pour la servitude temporaire;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la nouvelle offre d'Énergir, soit la somme de 3 300 \$ pour l'acquisition d'une servitude permanente et de 2 000 \$ pour l'utilisation de l'aire de travail temporaire et/ou pour tous les autres dommages causés à l'immeuble;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'accepter la dernière offre d'Énergir;
- d'autoriser Monsieur Patrick Bonvouloir, maire et Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les documents relatifs aux servitudes demandées, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-06-726**     **Génératrice : vente**

Considérant que les membres du Conseil désirent vendre la génératrice de marque Sommer;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
14 juin 2021**

- de demander des offres pour la vente de la génératrice Sommer, incluant la remorque, dans le prochain bulletin municipal, aux conditions suivantes :
  - prix minimal demandé : 5 000 \$
  - offres reçues au bureau municipal au plus tard le vendredi 2 juillet 2021.

Ont voté pour :       Monsieur le conseiller Luc Daigneault  
                              Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud  
                              Monsieur le conseiller Clément Brisson  
                              Monsieur le conseiller Claude Vasseur  
                              Monsieur le conseiller Mario Daigneault

A voté contre :       Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

**Adoptée**

**Levée de la séance**

Considérant que les sujets mentionnés à l'avis de convocation ont été traités, la séance extraordinaire est levée.

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire